

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ALFRED REBOUX  
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois . . . 15.00  
Six mois . . . 25.00  
Un an . . . 50.00

INSERTIONS :

Annonces : la ligne . . . 20 c  
Réclames : . . . 30 c  
Faits divers : . . . 20 c  
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

# JOURNAL DE ROUBAIX

## MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

MORUEUX DES PAYS

27 FÉVRIER	
3 9/0	72 15
1/2	104 50
Emprunts (5 0/0)	106 30
28 FÉVRIER	
3 9/0	73 15
1/2	104 75
Emprunts (5 0/0)	106 45
28 FÉVRIER	
Services particuliers du Journal de Roubaix	
Actions Banque de France	3450 00
Société gén. détache	502 00
Crédit Foncier de France	602 00
Chemins autrichiens	458 00
Lyon	1037 00
Est	631 00
Ouest	698 00
Nord	1280 00
Midi	775 00
Suez	667 00
6 9/0 Péruvien	00 0/0
Actions Banque ottomane (ancienne)	00 0/0
Banque ottomane (nouvelle)	380 00
Londres cour	25 12 0/0
Crédit Mobilier	152 00
Turc	12 22
DEPECHE COMMERCIALES	
New-York, 28 février.	
Change sur Londres 4.85 1/2; change sur Paris, 5.17 1/2.	
Valeur de l'or, 104 7/8.	
Café good fair, (la livre) 19 3/8.	
Café good Cargoes, (la livre) 20 0/0	
Marché calme.	
Dépêches de MM. Schlegelhaufen et C <sup>o</sup> représentés à Roubaix par M. Bouteau-Grympeux :	
Havre, 28 février.	
Cotons : Ventes 400 b. Marché calme plus ferme.	
Liverpool, 28 février.	
Cotons : Ventes 15,000 b. Marché haussant.	
New-York, 28 février.	
Cotons : 3 3/8.	
Recette de 4 jours 41,000 b.	

### Bulletin du jour

M. Lafon de Saint-Mur a entretenu le Sénat, dès l'ouverture de la séance publique d'hier, au sujet des dangers courus par les voyageurs isolés dans les chemins de fer. Son interpellation au ministre des travaux publics établit les résistances qu'opposent les compagnies à toutes les innovations qui changeraient l'aménagement des wagons, lesquels semblent organisés pour l'assassinat et le viol. M. Christophle s'est borné à répondre que les compagnies ont toujours recherché les moyens d'améliorer leur matériel, que les essais ont été infructueux et que les compagnies ont reconnu que ce qu'il était préférable de rechercher, c'était un contrôle sérieux et entendu pendant le parcours; aussi ont-elles pris des mesures en ce sens et satisfaction est donnée autant que possible à l'honorable M. de Saint-Mur. M. Lafon de Saint-Mur n'a pas été content de cette fin de non-recevoir et a persisté à dire que jusqu'à présent le public et l'administration ont été vaincus par l'inertie des compagnies qui ne veulent rien faire. L'incident n'a pas eu de suite.

Une correspondance parisienne nous parle d'incidents qui se seraient produits au conseil des ministres tenu hier matin. Ces renseignements sont confirmés par la dépêche suivante, que nous recevons d'un de nos correspondants particuliers :

Paris, 10 h. du soir.

« Le bruit court dans les cercles politiques que dans le dernier conseil des ministres, le Maréchal de Mac-Mahon aurait insisté pour que le ministre intervint devant les Chambres en faveur du maintien de la loi de 1875 sur la presse.

« Il aurait appelé l'attention des ministres sur les attaques de la presse radicale contre l'armée, la magistrature et le clergé.

« L'élection d'Avignon aurait été l'objet d'un échange de commentaires assez vifs. »

### LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 27 février 1877.

L'impression produite dans le monde politique, par l'élection de Vacluse,

est plus vive encore que je ne la jugeais hier. A Versailles, elle faisait seule l'objet de toutes les conversations, et, sauf M. Naquet et ses amis, bien peu de députés montraient un visage joyeux. On peut même dire sans exagération, que bon nombre de membres du centre gauche regrettaient la part plus ou moins directe qu'ils ont eue dans le triomphe de M. Saint-Martin. C'est qu'en effet, ce n'est pas, comme le déclare justement ce matin le Radical, « ce n'est pas la République aimable et parlementaire que viennent d'acclamer les électeurs d'Avignon, mais bien la République radicale et progressiste. Toutes les subtilités de la dialectique opportuniste ne parviendront pas à amoindrir la portée de ce fait considérable. » Le langage de la République Française, du Siècle, et des autres feuilles de la politique opportuniste, confirme l'assertion du Radical. Aucun d'eux ne cherche à atténuer la portée du succès de M. Saint-Martin, ils font mieux; ils n'en parlent que pour mémoire, et se consolent de ce mutisme forcé en célébrant sur tous les tons l'échec de M. du Demaine. Les Débats et le XIX<sup>e</sup> Siècle n'ont pu toutefois taire entièrement l'inquiétude que leur inspire ce résultat, et ils font des vœux sincères pour que le fait ne se renouvelle plus.

Le vote par lequel la Chambre des députés a adopté, malgré les efforts du ministre de la marine, la proposition de loi tendant à attribuer des députés, à nos colonies du Sénégal et de la Guyane, est vivement critiqué. On persiste à soutenir, avec M. l'amiral Fourichon, que le nombre infime des électeurs de ces colonies, ne peut donner une autorité suffisante à leurs représentants. De plus, on se demande, non sans raison, si ce n'est pas là, une attaque à la constitution, quand les lois organiques ont établi que le Sénégal et la Guyane n'auraient ni sénateurs, ni députés.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. M. Jules Simon a communiqué à ses collègues, la liste des fonctionnaires qui, à la suite du dernier mouvement administratif, ont donné leur démission. Le ministre aurait ajouté qu'il allait pourvoir à leur remplacement et préparer en même temps quelques remaniements que des circonstances, telles que la nomination du préfet de la Haute-Vienne à un autre poste, ont rendu nécessaires dans les autres préfectures. On pense que ce nouveau mouvement paraîtra sous peu de jours.

Nos sénateurs continuent à s'occuper, en dehors des débats parlementaires, de l'élection du successeur du général Changarnier. Les membres de la gauche se sont réunis aujourd'hui pour en délibérer. Parmi les candidatures mises en avant, je citerai M. Alfred André que patronne le centre gauche, M. Valette, professeur à la faculté de droit de Paris, et l'amiral Jauréguiberry. La réunion a décidé de s'entendre avant tout sur les autres groupes républicains.

La crise lyonnaise préoccupe chaque jour davantage les esprits, aussi la lettre dans laquelle la Chambre de commerce de Lyon, explique les causes de cette crise, a-t-elle produit un grand effet. On a vu avec plaisir tomber ainsi les mille bruits mis en circulation depuis longtemps déjà. La chambre de commerce affirme, en effet, qu'il ne faut pas chercher la cause du chômage dans la concurrence du travail des maisons religieuses, ni dans l'avitilissement des salaires, ni dans la concurrence que ferait le tissage rural au tissage urbain, mais seulement dans un excès de production coïncident avec un amoindrissement dans la consommation. Cette explication n'apporte malheureusement aucun remède au mal, et c'est à nous qu'il appartient d'en diminuer les atteintes. On l'a compris. De toutes parts les secours arrivent; chacun s'ingénie pour augmenter la quantité. Le produit de loteries, de bals, de spectacles, s'ajoutera à celui du premier appel fait à la charité française, appel toujours entendu. C'est ce soir qu'a lieu au Grand-Opéra le grand bal donné sous le patronage de la maréchale de Mac-Mahon, au profit des ouvriers sans travail; on dit merveille de la salle que je n'ai pu voir encore, on dira mieux encore de la recette qui promet d'être splendide. Le chiffre des souscriptions a déjà dépassé 300,000 fr. et l'on peut

compter que bien des gens ne prendront leur billet qu'au moment d'entrer.

Les nouvelles de l'extérieur restent dans la note pacifique. Si la Russie doit se convaincre de plus en plus que l'Angleterre ne permettra pas qu'il soit touché à l'intégrité et à l'indépendance de l'empire ottoman, elle peut aussi être persuadée que l'on cherche sérieusement le moyen de la désintéresser en lui offrant des garanties qui lui permettent de désarmer. Ce moyen on le trouvera sans doute, mais on ne saura rien de certain à cet égard, avant que les puissances aient répondu à la circulaire russe.

M<sup>me</sup> Adeline Patti, marquise de Caux, a comparu aujourd'hui à trois heures avec son mari devant le président du tribunal civil, en raison de leur procès en séparation de corps.

#### (Autre correspondance)

Paris, 27 février 1877.

Les résultats de la dernière élection d'Avignon ne sont pas faits pour nous décourager. M. le comte du Demaine aurait emporté s'il ne s'était pas rencontré quelques centaines de soi-disant conservateurs qui, obéissant à la consigne du Journal des Débats, ont préféré laisser triompher un candidat ultra-radical, apologiste de la terreur de 1793, patronné par les communards de 1871, plutôt que de voter pour un candidat royaliste, défenseur énergique des principes qui, seuls, garantissent les intérêts de ces mêmes conservateurs relaps.

Il faut espérer que cette honteuse et déplorable conduite ne sera pas imitée dans la prochaine lutte électorale pour les Conseils municipaux, les Conseils généraux et bientôt peut-être pour la Chambre des députés.

C'est à cette triple lutte qu'il faut nous préparer. Elle ne sera jamais engagée dans des circonstances plus défavorables pour les destinées de notre pays.

Du choix des candidatures municipales dépendra la majorité sénatoriale, et de cette majorité dépendra dans le congrès des deux Chambres, la question de révision, c'est-à-dire de la forme du gouvernement, de la république à maintenir ou de la monarchie à rétablir.

L'attitude que viennent de prendre tous nos confères de la presse royaliste à Paris et en province, sera continuée avec fermeté sur le terrain électoral. Quand il sera devenu bien évident pour toutes les populations que la République de 1875, pas plus que les précédentes, ne peut donner à la France ni sécurité, ni prospérité à l'intérieur, il faudra bien poser devant les électeurs la question monarchique. Nous aurons des candidats franchement royalistes, choisis par des comités actifs et intelligents qui, suivant les circonstances et les nécessités locales, sauront se concerter avec les autres groupes conservateurs. Nous soutiendrons énergiquement ces candidats. Tenons-nous donc prêts; organisons nos comités, donnons leur tout notre concours pour le choix des candidats, mettons surtout la discipline de nos adversaires. Activité prévoyante, union, voilà les conditions essentielles pour vaincre; n'oublions pas que nous touchons à une crise d'où peut sortir l'irréparable ruine de la France ou son glorieux relèvement.

On racontait, hier soir, que M. Jules Simon était fort affecté du résultat de l'élection d'Avignon. Au fond, dit-on, le ministre aurait préféré M. du Demaine à M. St-Martin, d'abord, parce qu'il a une peur atroce des hommes de la nuance Naquet, et aussi parce qu'il pouvait décliner toute responsabilité dans le succès de M. du Demaine. Dans cette hypothèse, sa défense était toute prête : « Nous n'y sommes pour rien... Nous regrettons plus que personne un pareil vote... L'administration a fait son possible pour l'empêcher, etc., etc. » Tandis qu'avec M. St-Martin, il faut, bon gré, mal gré, paraître content de l'échec subi.

A ce propos M. du Demaine devrait bien publier les lettres qu'il a, dit-on, reçues de M. Jules Simon, et qui l'ont poussé à empêcher l'interpellation Granier.

Chez M. Gambetta, également profondément triste de l'élection avignonnaise. Le maître — l'ancien vaincu — est mis au-dessous de St-Martin — le vainqueur!

Ce n'est pas tout. On croit avoir la certitude qu'un certain nombre de bonapartistes ont voté pour le candidat intransigeant dans le seul but de pousser à la défection et à la déconsidération de la République. S'il en est ainsi, fait-on remarquer, jusque dans la Vaucluse, la majorité vraie n'est plus à gauche.

DE SAINT-CHÉRON.

### SENAT

Présidence de M. D'ADOUART-PASQUIER.  
Séance du 27 février.

La séance est ouverte à 3 h. 10.

M. Lafond de Saint-Maur développe son interpellation concernant l'isolement des voyageurs dans les wagons.

Il dit que les wagons sont organisés pour l'assassinat et le viol et déclare que le gouvernement doit forcer les compagnies à faire des améliorations.

M. Christophle répond que les essais d'amélioration du matériel ont été infructueux, mais que les Compagnies exercent un contrôle sérieux sur les parcs des trains.

M. Lafond de Saint-Maur réplique que les Compagnies ne veulent rien faire.

L'incident est clos.

M. de Gavardie donne lecture de diverses propositions de résolutions.

La première porte que le Sénat invite le président du Conseil à remplir en personne, à Versailles, capitale de la France, les fonctions de son ministère.

Cette résolution n'est applicable qu'au ministre de l'intérieur.

La deuxième concerne la crise industrielle de Lyon.

La troisième invite le maréchal à écarter de ses conseils tout ministre ayant appartenu à l'Internationale.

La quatrième a trait à la mascarade de Perpignan.

La dernière invite le gouvernement à annuler les délibérations du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine.

Le président dit que M. de Gavardie peut transformer ses propositions en interpellation, mais que la parole suivie par lui est contraire au règlement.

M. de Gavardie répond que jusqu'ici on avait agi de cette manière.

Il ajoute qu'il s'incline devant le règlement, mais que, du reste, il a atteint son but.

Le Sénat reprend ensuite la deuxième délibération concernant les conseils de prud'hommes.

M. Bozérian, rapporteur, dit que la commission a repoussé les projets de MM. Crémieux, Jules Favre et Tolain et a rédigé un autre projet en s'inspirant des projets en question.

M. Tolain défend l'institution des conseils de Prud'hommes dor. il s'attache à faire ressortir le caractère essentiellement conciliateur.

Il combat la loi de 1853 et démontre que la nomination du président par le gouvernement n'allait à rien moins qu'à supprimer la libre et légitime action de ces conseils.

L'orateur termine en déclarant qu'il persiste dans son amendement.

M. Brunet réplique à M. Tolain, dont l'amendement, dit-il, n'est que la répétition pure et simple de l'article 1<sup>er</sup>, déjà repoussé, par le Sénat.

Il dit revenir sur ce qui a été décidé, c'est de braver le Sénat. (Protestations à gauche.)

Après une réponse de M. Tolain, le Sénat repousse l'amendement.

M. Jules Favre déclare se rallier au projet de la commission.

M. Crémieux retire son amendement.

La discussion s'ouvre sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de la commission.

Cet article porte que les présidents et les vice-présidents sont pris dans le sein du conseil et choisis par le gouvernement sur une liste de 3 membres patrons et de 3 membres ouvriers.

M. de Montgolfier combat vivement ce nouvel article.

M. Testelin défend les conclusions de la commission.

M. de Montgolfier combat de nouveau le projet de la commission.

Par 145 voix contre 132, le Sénat repousse l'art. 1<sup>er</sup>.

Le Sénat s'ajourne à jeudi.

La séance est levée à 6 heures.

#### L'ex père Hyacinthe

Il y a juste dix ans, j'allai un matin voir le P. Hyacinthe à Passy, dans cette modeste maison de la rue Singer où cinq à six carmes vivaient sous sa loi. C'était une petite habitation bourgeoise, qu'on avait disposée comme on avait pu pour une communauté pauvre et naissante.

Je vois d'ici l'humble porte, précédée de trois marches en saillie sur la chaussée. En entrant, à gauche, se trouvait un étroit parloir dont quelques chaises garnies de grosse paille et une petite table en bois blanc composaient tout l'ameublement. Un crucifix très simple était appendu sur la muraille nue. C'est là que le P. Hyacinthe recevait les visiteurs.

On lui porta ma carte; il accourut avec bonne grâce, et, afin de causer plus à l'aise, me fit monter dans sa cellule, au premier étage. C'était une chambre des plus primitives, éclairée par une seule fenêtre donnant sur un jardin. Dans l'angle de la pièce, une sorte de lit de camp, recouvert d'une couverture gris-jaune assez semblable aux couvertures de cheval. A côté du lit, un prie-Dieu en bois blanc, surmonté de l'image du Christ. Dans l'autre panneau, quelques rayons de bois blanc supportant une cinquantaine de volumes. Une table en bois blanc, près de la fenêtre, et deux chaises de paille. Voilà tout. Pas de cheminée, pas de glace, pas un meuble, pas un tableau, pas un objet d'art; la nudité monacale dans ce qu'elle avait de plus austère.

Le Père m'offrit une des deux chaises, prit l'autre et nous causâmes.

J'ai ainsi pénétré bien des fois dans cette cellule, servine et recueillie, où l'œil n'apercevait trace d'aucune passion humaine; et chaque fois j'en sortais avec un sentiment de sympathie plus vive, avec une impression de paix plus profonde. Il y avait je ne sais quoi d'aimable et d'attrayant dans cette nature communicative où la douceur se mêlait à la force, la modestie à l'éclat, où l'humilité charmante du religieux s'unissait à l'ardente chaleur de l'apôtre.

Combien j'étais loin de prévoir alors les chutes et les dégradations qui ont suivi! D'autres s'en donnaient cependant et, plus perspicaces, commençaient à manifester leurs craintes. — « Il me fait peur, » écrivait un illustre évêque.

Précisément, le P. Hyacinthe traitait cette année-là, avec la plus brillante et la plus nerveuse éloquence, du mariage et de la famille, comme s'il eût été attiré, fasciné par les tentations auxquelles il devait bientôt et si lamentablement succomber. Avec quelle tendresse respectueuse il parlait du toit domestique! Avec quelle infinie délicatesse il en indiquait les chastes mystères! Avec quelle élévation il en montrait la grandeur et la sainteté! Le matérialisme dégradé l'amour; l'orateur chrétien lui restituait sa pudeur. Le positivisme avilissait le foyer; le moine en refaisait un sanctuaire. Il relevait tout ce que le sensualisme abaisse, et faisant planer l'ombre de Dieu sur le berceau, il montrait magnifiquement, dans la vertu sévère et la pure fécondité des familles, le plus solide fondement de la puissance et de la liberté des Etats.

Hélas! c'était le chant du cygne! Et peut-être, en traitant avec complaisance, avec poésie, avec une sorte de passion, ce sujet brûlant et scabreux, l'orateur enflammé de Notre-Dame obéissait-il déjà, sans le savoir, aux funestes tendances de sa nature, aux prédilections secrètes qui allaient le perdre! — L'arbre tombe du côté où il penche, dit la Sagesse; déjà le P. Hyacinthe penchait inconsciemment vers la pomme séduisante du paradis terrestre!

Il avait alors juste quarante ans et se trouvait dans la plénitude du talent et de la vie.

Le P. Lacordaire, avec sa figure fine et macérée, était tout esprit. Le P. de Ravignan ne laissait entrevoir qu'une âme à travers un corps d'ascète. Le P. Hyacinthe faisait moins songer à l'immatérialité que ses deux cédèbres devanciers. Il y avait en lui plus de chair; sa nature était plus épaisse; il était un peu gros, un peu gras, un peu lourd, un peu fleuri. Il lui fallait un effort pour prendre son vol, comme à certains grands oiseaux qui semblent ne s'élever dans l'air qu'avec peine; ce qui avait fait dire à M. Louis Veulliot, parodiant un vers fameux :

Même quand Loyson vole, on sent qu'il a des pattes!

Pour tout exprimer d'un mot, il y avait en lui quelque chose de l'étalement du Perche, et M. Taine ne manquerait pas de trouver dans ces conditions physiques de l'homme, j'allais dire de la bête, suivant le mot de Xavier de Maisire, l'explication de la chute du religieux.

Déjà, il faisait fléchir un peu la règle monastique devant certaines considérations mondaines; il disait volontiers par la ville, rentrait tard au couvent, roulait en fiacre au lieu de pèlerin dans la boue avec des pauvres sandales, et se montrait dans les salons, lui carme déchaussé, condamné à la marche pénible, avec les pieds blancs et soignés d'une duchesse.

Les choses allèrent ainsi quelques mois.

Un jour, une femme sonna à la petite porte de la rue Singer. Elle était jeune encore, elle était belle, et avec un accent étranger demanda le P. Hyacinthe. C'était une Américaine qui avait le désir d'embrasser la foi catholique et qui venait solliciter de l'éminent confesseur de Notre-Dame l'enseignement des vérités qu'elle voulait croire. Le Père la reçut, et lui fit des instructions nombreuses, à Paris, à Versailles, dans des maisons

tierces où la causerie était plus commode ou moins interrompue qu'au couvent de Passy; et quand la conversation théologique était trop longue ou, par sa nature ardue, réclamait çà et là quelque repos d'esprit, on racontait que la belle cathédrale, aussi brillante artiste que néophyte zélée, se mettait au piano, jouait ou chantait des airs entraînants, et parfois même, joignait la mimique aux paroles, traduisait passionnément, par la danse ou le geste, les sentiments enflammés du poète ou du musicien. Pendant ce temps, le Père, étendu sur un canapé, admirait complaisamment les dons variés de son élève et songeait à ses arguments décisifs qui devaient achever sa conversion.

Cette conversion, poursuivie avec tant de soin de part et d'autre, ne pouvait, on le comprend, manquer de se produire. Elle s'accomplit, mais avec des conséquences inattendues.

A quelques jours de là, vers cinq ou six heures du soir, à la tombée de la nuit, le P. Hyacinthe, rentrant brusquement d'une course au couvent de Passy, fit prévenir les religieux de se rendre à la Chapelle pour une communication importante. Les bons carmes, tenus en dehors de toutes les agitations de leur prieur, quittèrent aussitôt leur cellule pour aller se ranger au pied de l'autel. Cinq minutes après, le Père parut, un peu animé, avec quelque chose de fébrile dans l'attitude et dans la voix. Il prit sa place ordinaire et, en quelques phrases brèves et décidées, annonça son départ à ses frères stupéfaits. Ils n'étaient pas revenus de leur étonnement que déjà le P. Hyacinthe, leur ayant donné sa bénédiction en signe d'adieu, gagnait la porte, après avoir ramassé dans l'ombre un paquet, déposé en un coin obscur de la chapelle, et s'éloignait à pas rapides du couvent.

Un des frères, qui l'aimait sincèrement, eut un éclair. Il se souvint tout à coup de la belle cathédrale que le prieur avait donné l'ordre de recevoir toujours quand elle se présentait, et rapprochant la figure séductrice d'une de la fugue inattendue de l'autre, il se précipita dans la rue, à l'extrémité de laquelle on distinguait encore la robe de bure du religieux, et avec l'accent d'un désespoir affectueux : « Père Hyacinthe! cria-t-il, père Hyacinthe! revenez, je vous en conjure!... »

Personne ne répondit; la robe de bure disparut au tournant de la rue, et le carme rentra au couvent la mort dans l'âme. Mais quelques instants après, ayant pris l'avis de ses frères désolés, il résolut de tenter un nouvel et suprême effort pour disputer à l'abîme l'aveugle qui allait s'y jeter.

Vers quel refuge pouvait s'être dirigé le P. Hyacinthe? A quelques centaines de mètres de là, dans une petite maison écartée, habitait sa sœur, qui avait aussi porté l'habit religieux et que, sous un prétexte plus ou moins fondé de santé, il avait, depuis plusieurs mois, fait sortir de sa congrégation. C'est là que, dans la pensée du carme, le prieur fugitif avait dû chercher un abri; c'est là qu'il y avait chance de le trouver et de le ressaisir. — Le bon moine y court, franchit le seuil entrouvert et pénétra brusquement dans le salon. Il ne s'était pas trompé, mais hélas! quel spectacle!

Le P. Hyacinthe était bien là, debout, mais ce n'était déjà plus le P. Hyacinthe! Sans perdre une minute, il avait dépoilé sa robe de religieux, cette robe blanche et grise qui avait paru avec tant d'éclat dans la chaire la plus illustre du monde, et qui était toute sa gloire, pour revêtir un vulgaire paletot! Le paquet avec lequel il avait fui de la rue Singer contenait le travestissement — gilet, veste et culotte — dont il avait hâte de se couvrir et qu'il avait commandé d'avance chez un tailleur inconnu. Il le tenait tout prêt au couvent, dans sa cellule, attendant l'heure des résolutions suprêmes, et, à peine arrivé chez sa sœur, il avait bien littéralement jeté le froc aux orties, sans se rendre compte qu'il sacrifiait ainsi du même coup l'honneur de son passé, la dignité de son avenir et le repos de sa vie!

De plus, il n'était pas seul dans le salon. Deux ou trois hommes, à la face rasée, à la physionomie froide, à la tenue sévère, se tenaient près de lui, comme pour le défendre contre toute tentative de retour. C'étaient des pasteurs protestants, avertis à l'avance, et bien vite accourus pour saisir leur proie.

En voyant ce tableau, le pauvre carme qui venait, comme la suppliante Alice, disputer l'âme de Robert au satanique Bertram, comprit d'un coup d'œil que sa cause était perdue. Il voulut essayer cependant, et mettant tout son cœur dans sa voix, il adressa celui qu'il avait tant aimé de se souvenir de lui-même et de Dieu! Mais l'ex-Père